

FICHE TECHNIQUE N° 1

Gouvernance forestière, Responsabilité sociétale des entreprises forestières (RSE) et éthique

Les trois concepts sont des expressions du développement durable dans le cadre de la gestion durable des forêts. Ils sont liés entre eux.

LA GESTION DURABLE DES FORÊTS

Élaboré suite au Sommet de la Terre, à Rio de Janeiro en 1992, le principe de gestion durable des forêts s'inspire du concept de développement durable. Ainsi, la forêt est gérée de façon à remplir les fonctions écologiques, économiques et sociales à long terme.



Les forêts de production, si elles sont gérées durablement, permettent de développer une économie forestière durable autour de ce matériau renouvelable qu'est le bois tropical, et sont complémentaires à la conservation, l'autre pilier de lutte contre la déforestation.

QU'EST-CE QUE LA GOUVERNANCE ?



La Gouvernance est l'ensemble des règles d'organisation des sociétés humaines à l'échelle de la planète, fondées sur le principe de la prise en compte par l'administration publique des besoins et de l'implication de tous les acteurs de l'entité concernée. Elle est une démarche de concertation et de prise de décision, qui implique de façon responsable les acteurs ou les populations concernés par les politiques de développement durable et leurs plans d'actions.

L'objectif de la gouvernance est d'aboutir à des décisions acceptables par la majorité, dans la mesure du possible, et qui vont dans le sens du bien commun.

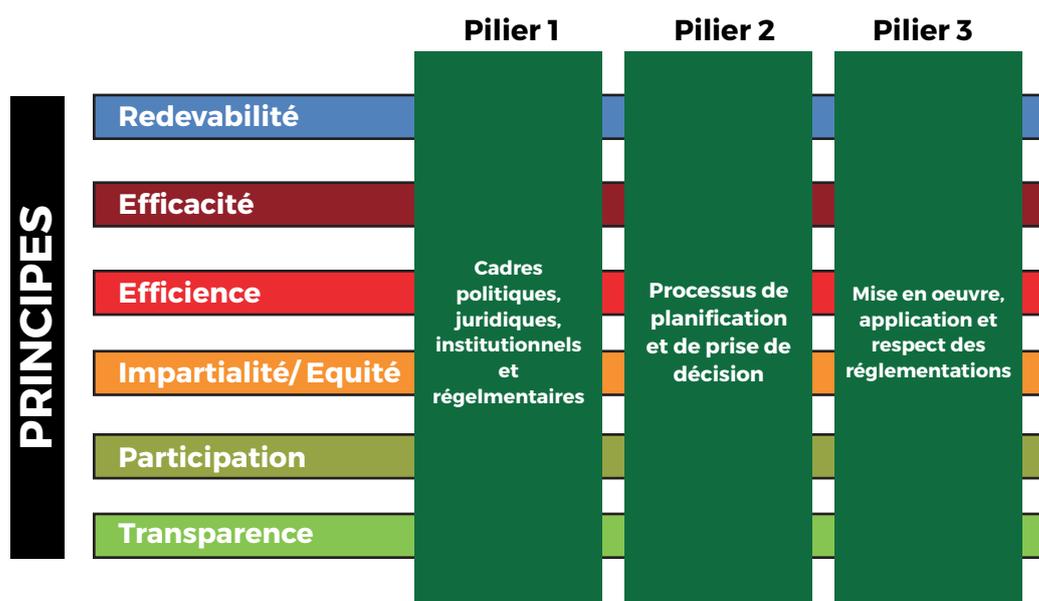
La gouvernance peut s'appliquer à tout secteur d'activités humaines. La gouvernance forestière peut être entendue comme l'ensemble des règles d'organisation des sociétés humaines dans l'optique du respect de la gestion durable des ressources forestières.

La bonne gouvernance forestière est caractérisée en effet par un processus d'élaboration des politiques prévisible, ouvert et renseigné. Ce processus doit aussi être fondé sur la transparence, sur une bureaucratie imprégnée d'éthique professionnelle, sur un exécutif responsable de ses actions et sur une société civile forte qui participe aux décisions collectives.

La gouvernance est habituellement estimée « bonne » si elle est caractérisée par la participation des parties prenantes, la transparence de la prise de décision, la redevabilité des acteurs et des décideurs, l'état de droit et la fiabilité. La notion de « bonne gouvernance » est aussi associée à la gestion efficace et efficiente des ressources naturelles, humaines et financières, ainsi qu'à une attribution des ressources et des avantages impartiales et équitables. Parvenir à une bonne gouvernance suppose des relations de soutien et de coopération mutuelles entre le gouvernement, le secteur privé et la société civile. Si le gouvernement est essentiel à cet égard, le secteur privé et la société civile jouent aussi un rôle important.

La gouvernance est donc à la fois le contexte et le produit de l'interaction d'une série d'acteurs et parties prenantes aux intérêts divers.

La base sur laquelle elle repose consiste en un certain nombre de **pilliers et principes** de « bonne » gouvernance forestière généralement acceptés.



Interactions des piliers et principes de la gouvernance.

Source : PROFOR, FAO

LA GOUVERNANCE D'ENTREPRISE ET LA RESPONSABILITE SOCIALE DE L'ENTREPRISE



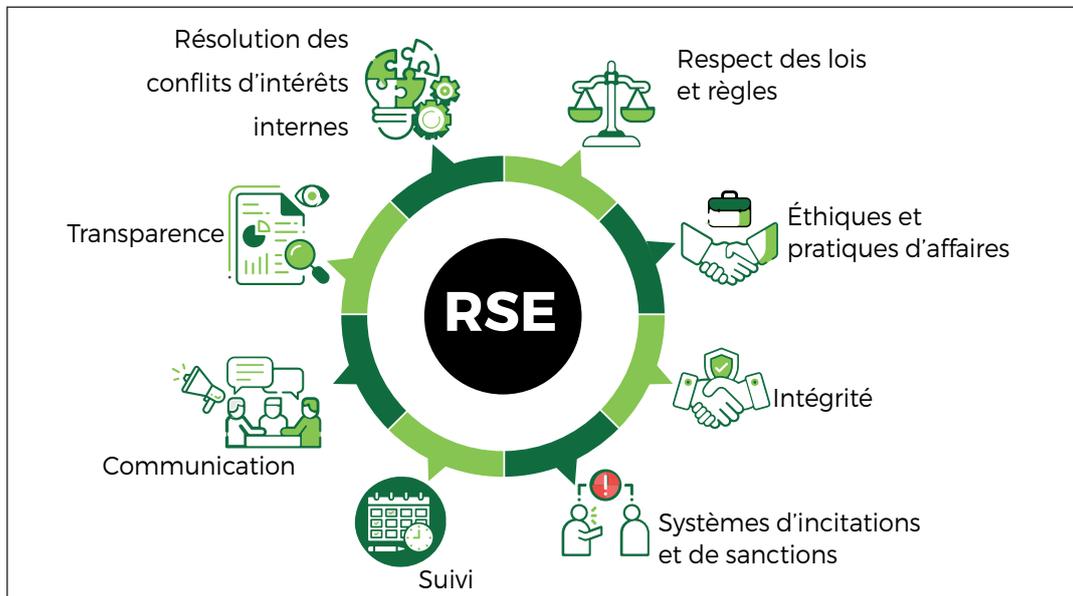
La gouvernance d'entreprise est l'ensemble des processus qui influencent la manière dont une entreprise est dirigée, administrée ou contrôlée. Il existe une relation positive entre une bonne gouvernance d'entreprise et les bonnes performances d'une entreprise. La gouvernance d'entreprise cherche l'équilibre entre les intérêts des actionnaires et ceux des autres parties prenantes et elle met l'accent sur la responsabilité sociale ou sociétale de l'entreprise (RSE). La gouvernance d'entreprises inclut les valeurs éthiques qui constituent ses fondations.

La RSE c'est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. Ces enjeux sont par exemple les relations entre l'entreprise et son environnement social, économique et environnemental. La responsabilité sociale implique que les entreprises doivent censées prendre leurs décisions non seulement en fonction de leurs conséquences financières, mais aussi en fonction des conséquences sociales et environnementales immédiates et futures de leurs activités, au-delà de leurs obligations légales. Le concept est étroitement lié avec celui du développement durable, ou dans notre cas de la gestion forestière durable.

La Responsabilité Sociétale des Entreprises est, par sa nature, liée à l'éthique. La RSE cherche à créer des entreprises responsables qui s'intègrent harmonieusement dans leur environnement, dans la société et qui mettent en place des activités réellement durables de tous points de vue.

Il a été montré que quelques aspects de la gouvernance d'entreprises (Crowchizek, 2007) sont susceptibles d'avoir un impact sur les pratiques de gestion forestière.

Il s'agit de :



ÉTHIQUES ET PRATIQUES D'ENTREPRISES

L'ÉTHIQUE ET LA RSE : QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'éthique est un véritable pilier de la RSE. Il lui permet d'atteindre la responsabilité, la transparence et la durabilité qu'elle cherche à mettre en place. L'éthique se fait donc une place au cœur de ce qui caractérise la bonne gouvernance.

La définition de l'éthique d'entreprise peut varier selon l'environnement dans lequel elle se déploie. Il s'agit, dans tous les cas, de l'intégration de valeurs morales dans le fonctionnement de la société. Cette intégration recoupe cependant différents domaines d'actions, qu'il faut maîtriser pour déployer une politique d'éthique efficace pour la structure.

L'éthique d'entreprise peut se définir comme l'ensemble des règles qui régissent les comportements de la société en tant que personne morale, et qui influent sur l'impact social et sociétal de ses activités. Ses règles couvrent aussi bien les relations internes de la structure que ses relations externes.

L'éthique au travail est la façon dont vous allez appliquer les valeurs de votre entreprise au quotidien des actions et processus qui se déroulent dans votre entreprise.

COMMENT METTRE EN PLACE UNE STRATÉGIE ÉTHIQUE POUR SA STRUCTURE ?

Il est possible de s'inspirer de ces quelques étapes :

1



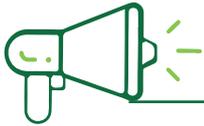
Évaluer les dysfonctionnements, les enjeux moraux spécifiques à votre société et ses objectifs en la matière. C'est le moment de sonder les situations de travail qui représentent un risque social, sociétal ou environnemental, mais aussi les comportements potentiellement néfastes et les éventuels conflits d'intérêt.

2



Choisir votre document éthique de référence. Une charte éthique simplifie les valeurs que vous voulez investir, pour que chaque collaborateur se l'approprie. Elle prévoit donc aussi un code de conduite. Vous pouvez, en outre, prévoir un guide des bonnes pratiques, qui détaille l'ensemble des comportements à promouvoir pour chaque département, mais aussi pour chaque service.

3



Communiquer en interne sur le document qui rassemble vos engagements éthiques.

Lectures recommandées



- > Cowling, Phil, Kristin De Value et Kenneth Rosenbaum, 2014. *Évaluation de la gouvernance forestière : Guide pratique pour la collecte, l'analyse et l'utilisation des données*. PROFOR et FAO. Washington DC., 209 p.
- > Crowchizek I., 2007. *Mechanisms of Good Corporate Governance (En ligne)* Berlin. Disponible sur Internet, <www.crowchizek.com> (Consulté le 14/02/2023).
- > Maindo A., Tulonde J.L. et Amuri F., 2015. *Guide de bonne gouvernance forestière. APV-FLEGT : exploitation et commerce légaux du bois, une affaire de tous en Province orientale, RD Congo*. Tropenbos International RD Congo, 130 p.

Alain Bertin TIOTSOP
Représentant ATIBT Congo



alain.tiotsop@atibt.org
+242 06 482 93 91
<http://www.atibt.org>



Cette publication a été financée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'ATIBT et ne reflète pas nécessairement les points de vue de l'Union européenne

© Crédit photo: imageo